

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10
Fax . 04.78.96.08.51

DECISION DU MAIRE

Objet : Marché d'entretien et de nettoyage des bâtiments communaux - 3 lots

Le Maire,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du 28 mai 2020, n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu la nécessité de renouveler les marchés de prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments communaux arrivant à terme le 31 décembre 2022,

Vu le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles R.2161-2 à R.2161-11 du code précité,

Vu le projet de marché comprenant :

- des prestations courantes faisant l'objet d'un prix global forfaitaire annuel,
- des prestations ponctuelles donnant lieu à un accord-cadre à bons de commande passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1, R.2162-4, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, avec un seuil minimum annuel de 0 Euros HT (pas de minimum) et avec un seuil maximum annuel de 50 000 Euros HT.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne le 04/08/2022 et paru aux JOUE et BOAMP le 09/08/2022, et sur <http://mairie-chaponnay.e-marchespublics.com> le 06/08/2022,

Vu le rapport d'analyse des offres proposant de retenir l'entreprise la mieux placée au vu des deux critères suivants :

- 1- Prix des prestations : 40 %
- 2- Valeur technique : 60 %

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 05 décembre 2022, portant sur l'attribution des lots suivants :

- lot 1 : mairie, bibliothèque, club soleil d'automne, ancienne salle des fêtes : entreprise CONCEPT 3P (69 – Villeurbanne), pour un montant résultant de la simulation de commande (DPGF+DQE fictif) s'élevant à 16 566.80 € HT,
- lot 2 : école élémentaire, centre de loisirs - pôle ados, salles d'activités dans l'ancienne école maternelle, restaurant de l'école élémentaire, restaurant de l'école maternelle : entreprise CONCEPT 3P (69 – Villeurbanne), pour un montant résultant de la simulation de commande (DPGF+DQE fictif) s'élevant à 47 889.32 € HT,
- lot 3 : espace Alain Groléas, espace Jean Gabin, salle associative Gonnet, centre aéré l'Orée des Champs (ancien et nouveau bâtiments), vestiaires et locaux annexes du stade de rugby Robert Crépieux : entreprise CONCEPT 3P (69 – Villeurbanne), pour un montant résultant de la simulation de commande (DPGF+DQE fictif) s'élevant à 34 511.06 € HT,

DECIDE

Article 1 :

1) De conclure les marchés portant sur les lots précités, pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, avec l'entreprise suivante :

* lot 1 : mairie, bibliothèque, club soleil d'automne, ancienne salle des fêtes : entreprise CONCEPT 3P (69 – Villeurbanne),

* lot 2 : école élémentaire, centre de loisirs - pôle ados, salles d'activités dans l'ancienne école maternelle, restaurant de l'école élémentaire, restaurant de l'école maternelle : entreprise CONCEPT 3P (69 – Villeurbanne),

* lot 3 : espace Alain Groléas, espace Jean Gabin, salle associative Gonnet, centre aéré l'Orée des Champs (ancien et nouveau bâtiments), vestiaires et locaux annexes du stade de rugby Robert Crépieux : entreprise CONCEPT 3P (69 – Villeurbanne),

2) de préciser que les marchés seront conclus pour une durée d'un an à compter de leur date de notification et qu'ils pourront être reconduits tacitement une fois, une année, soit une durée totale maximale de deux ans.

- Article 2 :

Le Directeur général des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le Trésorier, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.



CHAPONNAY, le 05 DEC 2022
Le Maire,
Raymond DURAND